

RAPPORT
DU
DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE
2020

SOMMAIRE :

Préambule	Page 2
Synthèse des Comptes Administratifs 2019	Page 6
Recettes (DGF, Fiscalité...)	Page 9
Point sur contrats de partenariats financiers	Page 12
Personnel	Page 15
Etat de la dette	Page 17
Fonctionnement	Page 22
Investissements	Page 27

Préambule :

2

Contexte économique, sociale et budgétaire mondial et national

L'économie mondiale est fortement ralentie depuis l'été 2019, alimentée par la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis, la tourmente politique au Royaume-Uni et les risques accrus du Brexit sans accord, les développements politiques en Italie et autres risques géopolitiques.

Ces incertitudes et ces tensions commerciales mondiales affichent des taux de croissance négatifs et des prévisions pour 2019 et 2020 à la baisse pour les exportations, entraînant une augmentation de 1.2% en 2019 (au lieu de 2.6 % prévue) et de 2.7 % en 2020 (contre 3 % initialement)

Toutefois, la Banque Centrale Européenne (BCE) devrait soutenir le cycle ou au moins limiter l'impact des risques baissiers et a annoncé, notamment, une diminution de 10 points de base du taux d'intérêt de la facilité de dépôt, qui atteint désormais -0.50 %.

Les mesures prises par le gouvernement en fin d'année devraient soutenir la consommation et la croissance à 1% en 2019 (au lieu de 1.9 % comme annoncée) et réduire le taux d'inflation en maintenant le pouvoir d'achat aux ménages.

Sous l'impact de réformes structurelles favorables à la création d'emplois, le taux de chômage a continué à baisser en 2019.

La loi de finances 2020 s'inscrit dans la continuité de loi de programmation des finances publiques 2018-2022 par la restriction des dépenses de fonctionnement et les incitations au maintien du niveau d'investissement mais également par la présentation de la troisième tranche de la baisse de la taxe d'habitation.

Ces principales mesures ont des impacts sur le bloc communal et le bloc intercommunal et se présentent comme suit :

- DGF stabilisé en 2020 pour le bloc communal et en légère baisse pour le bloc intercommunal
- Report de l'automatisation du FCTVA au 1^{er} janvier 2021
- Maintien de la compensation d'exonérations de fiscalité locale (ex : exonération de cotisation foncière des entreprises pour les entreprises réalisant un très faible chiffre d'affaires)
- Baisse du fonds départemental de péréquation de taxe professionnelle (FDPTP)
- Baisse de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) pour le bloc intercommunal
- Maintien de l'enveloppe de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Réforme de la dotation d'intercommunalité des EPCI à fiscalité propre (enveloppe unique pour toutes les catégories d'EPCI à fiscalité propre)
- Hausse du FPIC pour le bloc communal et légère baisse pour le bloc intercommunal
- Hausse de la dotation de solidarité urbaine

Présentation de la CC2M

3

La communauté de Communes des 2 Morin est née de la fusion des communautés de communes du cœur de la Brie et de la Brie des Morin au 1^{er} janvier 2017.

Elle est composée de 31 communes :

Bellot, Boitron, Chartronges, Choisy en Brie, La Chapelle Moutils, Doue, La Ferté-Gaucher, Hondevilliers, Jouy-sur-Morin, Lescherolles, Leudon en Brie, Meilleray, Montdauphin, Montenils, Montolivet, Orly-sur-Morin, Rebais, Sablonnières, Saint-Barthelemy, Saint-Cyr-sur-Morin, Saint-Denis-les-Rebais, Saint-Germain-sous-Doue, Saint-Leger, Saint Martin des Champs, Saint Mars Vieux Maisons, Saint-Ouen-sur-Morin, Saint Rémy de la Vanne, Saint Simeon, La Tretoire, Verdilot, Villeneuve-sur-bellot

Sa Population : 26 841 habitants (en 2020), 26 826 habitants (en 2019), 26 817 habitants (en 2018) et 26 811 habitants (en 2017)

La Superficie de son territoire : 12 012 km²

Ses compétences :

La communauté est compétente dans les actions définies dans les présents statuts. L'exercice de certaines compétences est par ailleurs subordonné à la définition d'un intérêt communautaire.

A. Compétences obligatoires

1. Aménagement de l'espace

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

2. Développement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

3. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs

4. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

5. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement

6. Assainissement

7. Eau

B. Compétences optionnelles

- 1. Protection et mise en valeur de l'environnement le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie***
- 2. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire***
- 3. Action sociale d'intérêt communautaire***
- 4. Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire***
- 5. Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes***
- 6. Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations***

C. Compétences facultatives

- 1. Construction et gestion de la Gendarmerie de Rebais***
- 2. Transports***
- 3. Aménagement numérique***
- 4. Défense extérieure contre les incendies***
- 5. Actions de santé d'intérêt communautaire***
- 6. Mise en œuvre du SAGE des 2 Morin***

Les orientations budgétaires 2020 de la CC2M

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2020, une lettre de cadrage a été adressée aux vice-présidents et aux responsables de services rappelant le contexte général et financier de la structure.

Contexte Général et Financier

La préparation du budget s'oriente autour de l'élaboration d'une lettre de cadrage qui décline les éléments du débat d'orientation budgétaire qui sera présenté en conseil communautaire du 23 janvier 2020.

La construction du budget 2020 sera réalisée à partir des recettes fiscales et des dotations prévisionnelles de l'Etat, de la CAF, de la Région et du Département après reversement des attributions de compensations aux communes.

Pour information : (budget principal)

Les recettes fiscales et les dotations représentent 85 % du budget prévisionnel de recettes de fonctionnement 2019.

Le reversement des attributions de compensations représente 32 % et la masse salariales 28 % du budget prévisionnel de dépenses fonctionnement 2019

Toutefois, une baisse des dotations de 2 % est prévue pour 2020 (soit 31 696 € en moins).

L'année 2020 sera également marquée par la prise de compétence « Assainissement » (Fonctionnement et Investissement) et l'élargissement de la compétence « ALSH » sur l'ensemble du territoire.

Dans ce contexte, il nous faut élaborer un budget global de fonctionnement et d'investissement qui cette année encore, nécessitera l'effort de l'ensemble des acteurs pour contribuer au maintien de l'équilibre des comptes de la CC2M.

Dans le cadre de l'investissement, nous sommes sur une année de transition pour la contractualisation d'aides financières notamment :

- avec le Département – en effet, le Contrat Local d'Aménagement Intercommunal Rural (CLAIR) finira en juin 2020 et le Contrat Intercommunal Départemental (CID) débutera en 2021 pour une durée de 3 ans.
- Avec l'Etat et la Région – Le contrat Plan Etat Région sera signé pour 2019-2021 (actions : PCAET et le Diagnostic du territoire)
- Avec l'Etat – Le Contrat de Ruralité se terminera en 2020 (actions : Pôle Santé, Multi-Accueil, les véhicules « Transports Séniors »).

Nous vous proposons de mener à bien les actions inscrites dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (Consultation d'AMO pour les futurs projets de réhabilitation ou de mise en conformité des structures sportives...) et les autorisations de Programmes (AP/CP – PLUi, la Base de Canoé Kayak, le Gymnase de Villeneuve sur Bellot, l'Etude de Gouvernance et le Schéma Directeur d'Assainissement, la mise en conformité du bâtiment de l'Office de Tourisme situé à la Ferté Gaucher)

Vous allez prendre connaissance dans les pages suivantes des comptes administratifs 2019 provisoire, de la fiscalité et des dotations de l'EPCI, de l'Etat de la Dette, des projets d'investissement, de l'Etat du personnel...

Vous en souhaitant bonne lecture.

Synthèse des Comptes Administratifs 2019 (prévisionnels)

CA Budget Unique :

	Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	7 482 289,94	7 898 821,39	2 066 667,05	4 798 493,54
Résultat de l'exercice	416 531,45		2 731 826,49	
Report 2018	833 594,98		-2 375 061,37	
Résultat Cumulé au 31/12/19	1 250 126,43		356 765,12	
Affectation Excédent au BA Ordures Ménagères	-649 762,68			
	600 363,75		356 765,12	
Report Cumulé au 31/12/19	957 128,87			

CA Budget Annexe : SPANC :

	Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	0,00	0,00	198 987,79	336 230,47
Résultat de l'exercice	0,00		137 242,68	
Report 2018			-531 520,69	
Résultat Cumulé au 31/12/19			-394 278,01	
TOTAL CUMULE	-394 278,01			
RAR				
Report Cumulé au 31/12/19	-394 278,01			

Les opérations de ce budget concernent des opérations pour compte de tiers sur une programmation pluriannuelle.

La dernière programmation devrait se clôturer courant 2021.

Ces opérations devront s'équilibrer, toutefois il se peut qu'il y ait des incidences.



CA Budget Annexe : CARP (Centre d'Activité du Rond Point à Rebais) :

	Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	165 492,67	56 240,28	98 428,21	229 609,32
Résultat de l'exercice	-109 252,39		131 181,11	
Report 2018	71 427,78		4 444,45	
Résultat Cumulé au 31/12/19	-37 824,61		135 625,56	
TOTAL CUMULE	97 800,95			
RAR				
Report Cumulé au 31/12/19	97 800,95			

Constat délibération à prendre lors du vote du budget : Délibération pour réaffectation d'une partie de l'excédent d'investissement en fonctionnement

CA Budget Annexe : OM (Ordures Ménagères) :

	Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	3 902 937,33	3 651 939,08	35 335,76	236 481,19
Résultat de l'exercice	-250 998,25		201 145,43	
Report 2018	451 841,29		-159 618,72	
Résultat Cumulé au 31/12/19	200 843,04		41 526,71	
Affectation de l'excédent OM antérieur par le BP	649 762,68			
Résultat Cumulé au 31/12/19	850 605,72		41 526,71	
Report Cumulé au 31/12/19	892 132,43			

CA Budget Annexe : Aérosphalte (depuis le 1^{er} janvier 2019) :

	Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	87 693,79	94 423,27	14 503,69	100 798,89
Résultat de l'exercice	6 729,48		86 295,20	
Report 2018	0,00		0,00	
Résultat Cumulé au 31/12/19	6 729,48		86 295,20	
TOTAL CUMULE	93 024,68			
RAR				
Report Cumulé au 31/12/19	93 024,68			

Recettes (DGF, Fiscalité...)

9

Taux et des produits de fiscalité ménages.

Depuis la loi de finances pour 2018, le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, autrement dit des bases d'imposition, relève d'un calcul et non plus d'une fixation par amendement parlementaire. Celui-ci n'est donc plus inscrit dans les lois de finances annuelles.

Codifié à l'article 1518 bis CGI, le coefficient de revalorisation forfaitaire est calculé comme suit :

$$\text{Coefficient} = 1 + [(\text{IPC de novembre N-1} - \text{IPC de novembre N-2}) / \text{IPC de novembre N-2}]$$

Avec IPC = Indice des Prix à la Consommation harmonisé

Pour le coefficient 2020, l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé de novembre 2019 sur un an ressort à +1.5%, qui sera aussi l'augmentation des bases d'imposition hors évolutions physiques (constructions, travaux,...).

Coefficient de revalorisation forfaitaire 2020 : 1,015, soit +1.5%

Les bases 2020 ont été calculées à partir de ce coefficient de revalorisation forfaitaire comme indiqué ci-après :

	Taxe d'habitation			Taxe sur le foncier bâti		
	Bases	Taux	Produits	Bases	Taux	Produits
Perçu 2017	27 284 000	8.00 %	2 182 720	22 229 000	1.62%	360 110
	Part Départemental		- 783 246.03			
Perçu 2018	27 527 000	8.00 %	2 202 160	22 781 000	1.62%	369 052
	Part Départemental		- 783 246.03			
Perçu 2019	28 299 000	8.16 %	2 309 198	23 377 000	1.65 %	385 720
	Part Départemental		- 783 246.03			
Prévisionnel 2020	28 723 485	8.16%	2 343 836	23 727 655	1.65%	391 506
	Dont Part Départemental en faveur de 10 communes		- 783 246.03			

	Taxe sur le foncier non bâti			CFE		
	Bases	Taux	Produits	Bases	Taux	Produits
Perçu 2017				2 913 972		589 434
Année de lissage de la CFE	1 836 000	2.14%	39 290	+2 773 028	20.228%	+509 294
				5 687 000	18.366%	1 098 728
Perçu 2018	1 865 000	2.14 %	39 911	5 561 000	19.32 %	1 074 418
Perçu 2019	1 905 000	2.18 %	41 529	5 324 000	19.70 %	1 048 828
Prévisionnel 2020	1 933 575	2.18 %	42 152	5 403 860	19.70 %	1 064 560

Conséquence de la fermeture des Entreprises Villeroy et Boch et Arjo Wiggings, , ↘ progressive (sur 2 ans à compter de 2021)
 CFE d'environ 391 000€

Synthèse :

Le versement de la TAFNB est inclus dans le versement des 4 taxes pour 56220 €, la CC2M a perçu au titre de l'année 2019 **3 837 239 €** au titre des 4 taxes et de la TAFNB (Taxe Additionnelle du Foncier Non Bâti) pour un prévisionnel de 3 841 495 €

Recettes estimatives de la CC2M pour 2020

	Montant
Taxe d'habitation	2 343 836,00
Taxe foncier bâti	391 506,00
Taxe foncier non bâti	42 152,00
Total des 3 taxes	2 777 494,00
taxe CFE en 2020 (19,70 %)	1 064 560,00
Total estimatif des 4 taxes	3 842 054,00
Reversement aux communes via l'attribution de compensation	-783 246,03
Total en faveur de la CC2M	3 058 807,97

Dotations Globales, TASCUM, CVAE, DCRTP, FNGIR et FPIC

Imputation	73112	73114	73113	73111	7318	
Année	CVAE	IFER	TASCUM	TAFNB	Autres impôts locaux (Versement exceptionnel)	Total
2016 réalisé :						
ex ccbm	338 808	49 032	55 992	0		1 043 167
ex cccb	<u>422 223</u>	<u>63 376</u>	<u>63 404</u>	<u>50 332</u>		
total	761 031	112 408	119 396	50 332		
2017 réalisé :	703 871	137 163	145 587	51 571		1 038 192
2018 réalisé	749 276	121 219 (-15944)	132 018 (-13569)	54 999 (+3428)	137 999	1 195 511
2019 réalisé	824 547	119 881	97 650	56 220	7 173	1 105 471
2020 Prévisionnel	812 420	120 000	100 000	56 000	0	1 088 420

Conséquence de la fermeture des Entreprise Villeroy et Boch et Arjo Wiggings, ↘ progressive (sur 2 ans à compter de 2021) de la CVAE de 44 000€

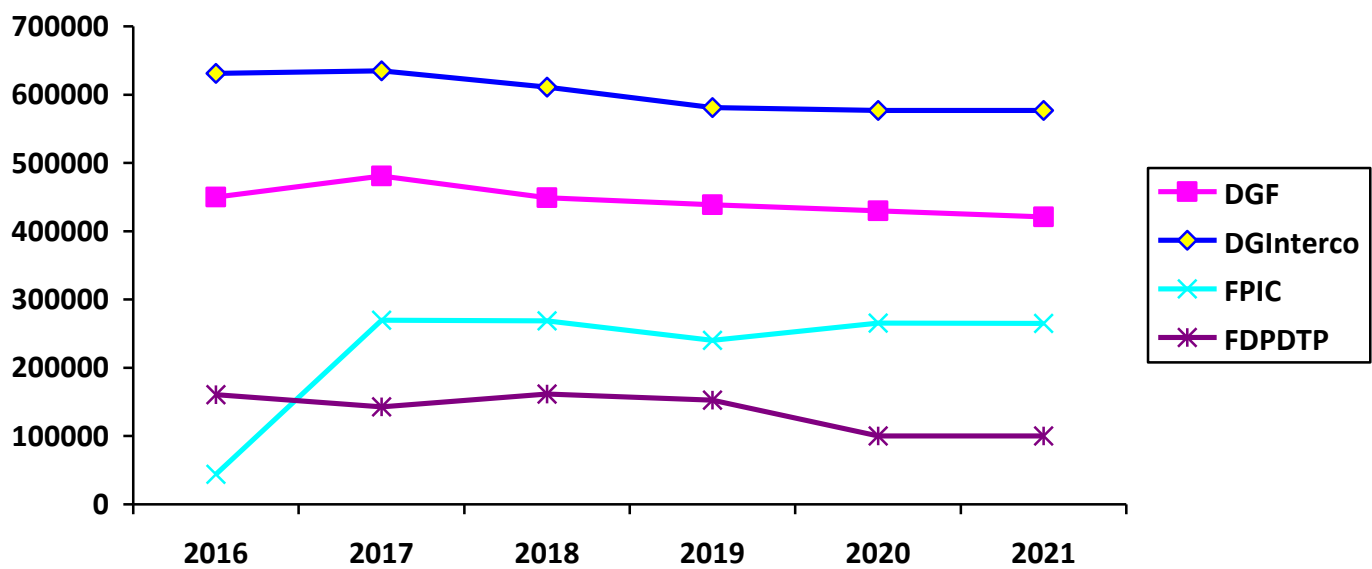
Imputation	748313	73221	74124	74126	73223	
Année	DCRTP	FNGIR	DG Intercos	DGF	FPIC	Total
2016 réalisé	23 694	39 407	631 100	449 742	(56 300-12060) 44 240	1 188 183
2017 réalisé	23 694	37 254	635 032 (+0.6%)	480 744 (+6.44%)	269 557	1 446 281
2018 réalisé	25 847	37 214	611 254 (-9.63%)	449 110 (-6.58%)	268 560	1 391 985
2019 réalisé	23 569	37 242	581 194	438 798	240 374	1 321 177
2020 Prévisionnel	22 000	37 240	576 901	429 939	240 374	1 306 454

Total estimation des recettes (fiscales et autres après reversement de la part TH aux 10 communes) :

En 2020 : $3\,058\,807.97 + 1\,088\,420 + 1\,306\,454 = 5\,453\,681.97 \text{ €}$

Pour rappel : perception en 2019 $3\,002\,029.00 + 1\,105\,471 + 1\,321\,177 = 5\,428\,677.00 \text{ €}$

Perception en 2018 $2\,902\,295.00 + 1\,195\,511 + 1\,391\,985 = 5\,489\,791.00 \text{ €}$



Les contrats de partenariats financiers avec l'Etat, la Région et le Département

Contrat Local d'Aménagement Intercommunal Rural (CLAIR – avec le Département)

Fonctionnement : Toutes les actions ont été menées et subventionnées.

Un accord de principe a été passé avec les services du Département pour nous permettre de transférer des fiches actions (FA) suivant l'enveloppe restante des CLAIR. (ex : la FA du pôle santé est transférée sur le CLAIR de l'ex ccbm, les FA pour l'acquisition d'un véhicule pour le transport de Séniors, l'acquisition d'instruments de musique, l'acquisition de matériel pour l'école multisports... sont transférées sur le CLAIR de l'ex cccb) et ce afin de ne pas perdre l'enveloppe accordée par le Département.

CLAIR ex cccb

Enveloppe total CLAIR		897 700.00 €
Poste Agent de développement 2004-2005		-66 146.23 €
Subvention de fonctionnement perçue		-145 408.70 €
Subvention d'investissement perçue		-581 646.87 €
Reste		793 201.80 €
Subvention en attente		0 000.00 €
Reste		793 201.80 €
Subvention actions commencées	Fonctionnement	0.00 €
	Investissement	104 498.20 €
	Reste	104 498.20 €
Subvention actions à venir	Fonctionnement	0.00 €
	Investissement	0.00 €
	Reste	0.00 €

Actions commencées : En attente du *solde de l'aide pour la* Construction et l'équipement du multi-accueil, et l'aménagement d'un ALSH,

Actions à venir : **Nouvelles Fiches Actions** :

Extension de l'accueil et des vestiaires de la piscine de Bellot : aide plafonnée à **40 %** de 75 000 € HT soit 30 000.00€
 Equipements et travaux dans les gymnases intercommunaux : aide plafonnée à **32.53 %** de 126 150 €HT soit 41 041.00 €
 Réaménagement des vestiaires du stade de Jouy sur Morin : aide plafonnée à **40 %** de 36 483.33 €HT soit 14 593.00€
 Acquisition de véhicule pour le Transport de Séniors : aide plafonnée à **40 %** de 47 160.50 €HT soit 18 864.20 €

Total soit : 104 498.20€

CLAIR ex ccbm

Enveloppe total CLAIR		1 573 500 €
Subvention versée avant l'adoption du CLAIR en 2011 pour Agent dév Local		- 7 933.74 €
Subvention de Fonctionnement perçue		-163 128.14€
Subvention d'investissement perçue		- 761 254.16 €
Reste		641 183.96 €
Subvention en attente		0.00 €
Reste		641 183.96 €
Subvention actions commencées	Fonctionnement	0.00 €
	Investissement	- 219 243.96 €
	Reste	421 940.00 €
Subvention actions à venir	Fonctionnement	0.00 €
	Investissement	-421 940.00 €
	Reste	0.00 €

Actions commencées : Circuit VTC (en attente des DGD pour le solde) –

Pôle Santé : aide plafonnée à **40 %** de 850 000 € HT soit 340 000.00€ (demande de versement en attente de perception)

Actions à venir : Réhabilitation de la base de Canoé Kayak de Verdolot plafonné à **40 %** de 1 054 850 € HT soit : 421 940 €

Les actions menées dans les 2 CLAIR doivent être terminées au 31 12 19 sauf pour les actions de réhabilitations de la base de Canoé Kayak située à Verdolot et les travaux à la piscine de Bellot qui bénéficient d'une prolongation d'exécution au 30 06 2020

LE CONTRAT DE RURALITÉ (avec l'Etat)

<u>Année de référence</u>	<u>Actions</u>	<u>Montant estimatif de l'action HT</u>	<u>Montant de l'aide</u>	<u>% de l'aide</u>
2018	notifié			
	Pôle Santé	1 295 316.00 €	435 000.00	33.58 %
	Transport de Séniors (1 véhicule)	50 000.00 €	15 000.00	30.00 %
2019	notifié			
	Transport de Séniors (2 ^{ème} véhicule)	50 000.00 €	15 000.00	30.00 %
	Réhabilitation Gymnase de Villeneuve sur Bellot – 1 ^{ère} phase (164 300 € sur 1 723 250 € HT)	164 300.00 €	65 720.00	40 %
2020	A venir			
	Réhabilitation Gymnase de Villeneuve sur Bellot – 2 ^{ème} phase (164 300 € sur 1 558 950 € HT)	1 558 950.00 €	330 000.00	21.17 %
Montant TOTAL		3 118 566.00 €	860 720.00 €	27.60 %

LE CONTRAT PLAN ETAT REGION (CPER) en cours

Ce contrat est en cours de signature dans le cadre des études pour le PCAET et l'élaboration d'un nouveau projet de territoire.

L'élaboration d'un nouveau projet de territoire permettra à la CC2M de répondre aux différents appels à projets et solliciter des fonds de concours auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Europe....

<u>Année de référence</u>	<u>Actions</u>	<u>Montant estimatif de l'action HT</u>	<u>Montant de l'aide</u>	<u>% de l'aide</u>
2020	A venir			
	PCAET Plan Climat Air Energie Territorial	60 000.00 €	42 000.00	70 %
	Elaboration du Projet de Territoire	54 000.00 €	38 000.00	70 %
Montant TOTAL		114 000.00 €	80 000.00 €	70 %

La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR – avec l'Etat)

<u>Année de référence</u>	<u>Actions</u>	<u>Montant estimatif de l'action HT</u>	<u>Montant de l'aide</u>	<u>% de l'aide</u>
2020	A venir			
	Création et aménagement des points d'eau Incendie	92 284.50 €	73 827.60	80 %
Montant TOTAL		92 284.50 €	73 827.60 €	80 %

Le Contrat Intercommunal Départemental (CID – avec le Conseil Départemental)

Afin de se porter candidat auprès du Département, il convient en amont de valider l'élaboration du projet de territoire (en cours). Sans cet outil, il n'est pas permis à la CC2M de répondre à certains appels de fonds.

Personnel

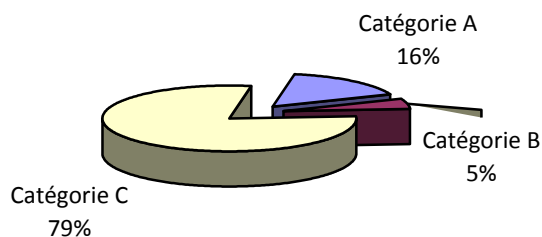
Tableau des Effectifs au 1^{er} janvier 2020

Répartition de l'effectif par filières

Services		Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Administration Générale, Services : Financier, Urbanisme, RH, Communication, Culture, Agents d'accueil, Chargé de Mission développement Local	Filière Administrative* dont 1 apprentie Catégorie A	4	1	9	14
Service Technique et Urbanisme - Transport de Séniors, service des ordures ménagères	Filière Technique	1	2	20	23
ALSH-Piscine	Filière Animation	0	0	19	19
Ecole Multisports	Filière Sportive	1	0	1	2
Lecture Publique	Filière Culturelle	0	1	0	1
RAM, Accompagnement Parentalité (LAEP), Multi Accueil	Filière Médico-Sociale	7	0	15	22
		13	4	64	81

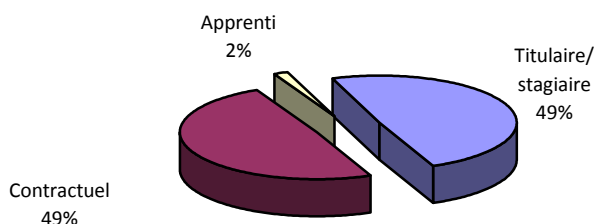
81 agents = 70.49 Équivalent Temps Plein

Répartition de l'effectif par catégorie



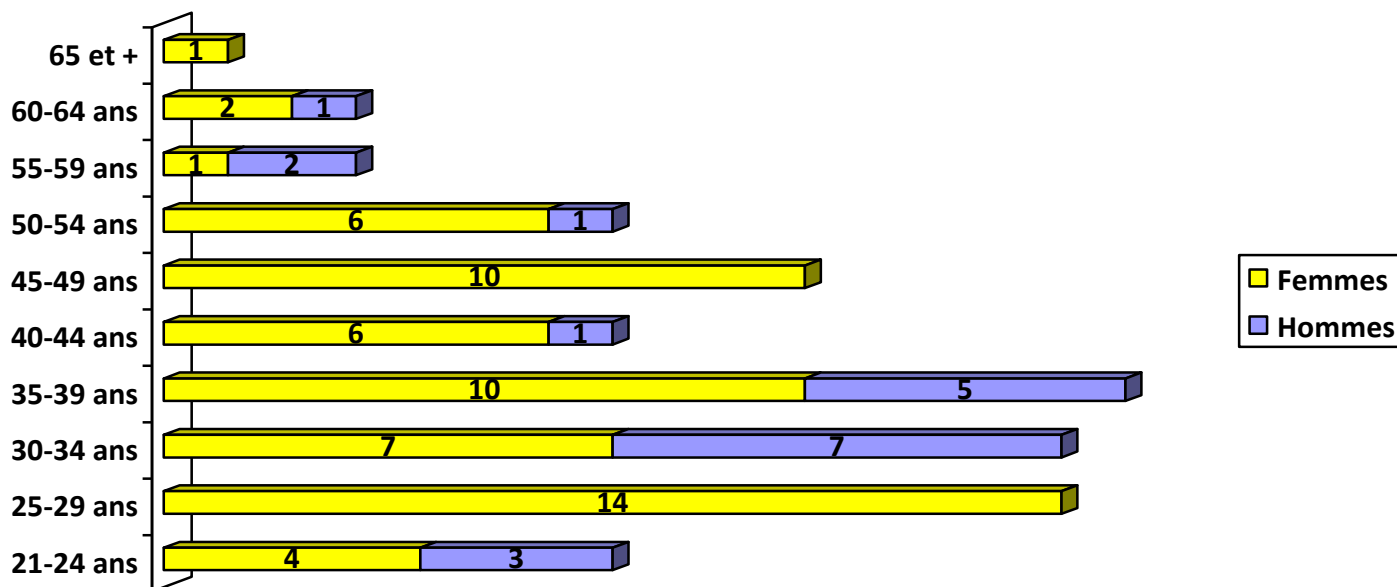
Catégories	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	11	2	13
Catégorie B	2	2	4
Catégorie C	48	16	64
	61	20	81

Répartition de l'effectif par statuts



Catégories	Femmes	Hommes	Total
Titulaire/stagiaire	24	15	39
Contractuel	36	5	41
Apprenti	1	0	1
	61	20	81

Pyramides des âges



Dépenses du Personnel

	2017 Réalisé	2018 réalisé	2019 Réalisé	2020 Projection
CC2M	1 537 206,99	1 801 715,75	2 278 235,08	3 229 865,00
Effectifs	38 agents + 9 élus (part patronale)+ 31 saisonniers+1tp	41 agents + 9 élus (part patronale : + 31 saisonniers + 10 agents au Multi- accueil (calculé au 4/12) + 1tp	61 agents + 9 élus (part patronale) + saisonniers	81 agents + 9 élus (part patronale) + saisonniers
Observations			Dont 10 agents supplémentaires suite à l'ouverture de 20 berceaux supplémentaires au Multi Accueil - 1 agent en retraite+ 1 agent de prévention+1 dgs	Dont 1 agent en retraite + 17 agents liés au transfert de 3 ALSH

ETAT DE LA DETTE

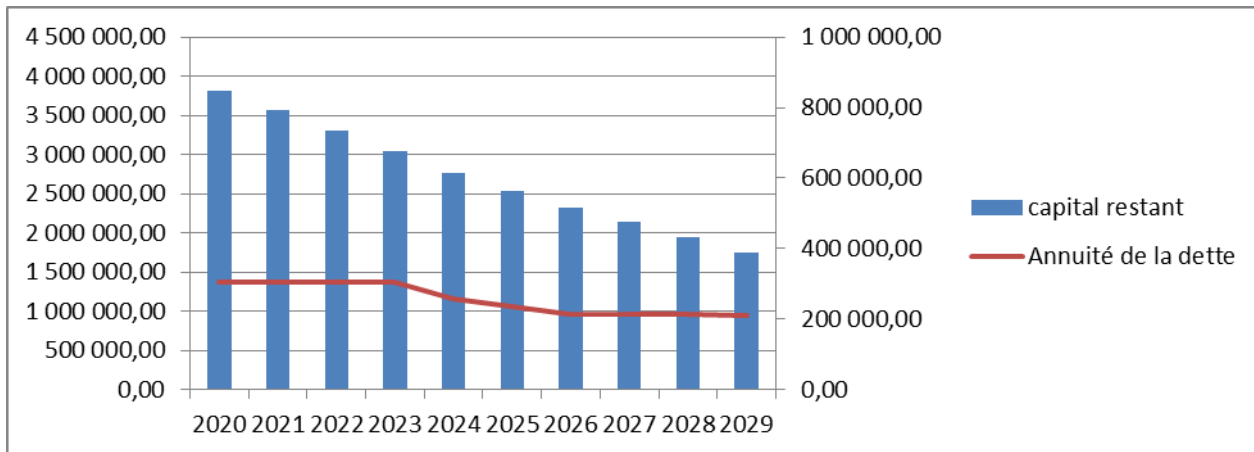
17

Budget Principal

N° emprunt	Capital contracté	Date d'acquisition	Capital dû au 31/12/2019	Durée Date de Fin	Taux	Objet	Capital dû au 31/12/2020
E1	167 293.06	01/01/2011	62 426.79	13 ans 01/03/2023	4.69	Travaux de réhabilitation de la Piscine de BELLOT Caisse des dépôts et consignation	47 875.81
E2	45 876.22	01/01/2011	19 715.20	14 ans 01/02/2024	4.52	Crédit supplémentaire pour les travaux de réhabilitation de la Piscine de BELLOT Caisse des dépôts et consignation	16 112.87
E3	470 000.00	01/06/2016	387 750.00	20 ans 01/06/2036	1.75	Numérique Caisse des dépôts et consignation	364 250.00
E4	840 000.00	16/08/2016	714 000.00	20 ans 01/09/2036	0.00	Travaux Rue Legraverand Caisse des dépôts et consignation	672 000.00
E5	235 598.19	01/04/2013	108 737.61	12 ans 01/04/2025	3.07	Reprise partielle emprunt travaux Maison des services au public Caisse des dépôts et consignation	90 614.67
E6	610 978.14	30/01/2015	496 419.69	20 ans 01/02/2036	1.75	Achat locaux + terrains Rue Legraverand Caisse des dépôts et consignation	465 870.77
E7	1 110 000.00	01/11/2017	1 013 076.44	20 ans 20/10/2037	1.47	410 000 € pour Numérique 120 000 € pour terrain Pôle Santé 580 000 € pour MAccueil et ALSH Caisse d'Epargne	963 537.54
E8	113 251.68	01/01/2019	94 799.12	15 ans 1/11/2023	4.83	contrat MIN262586 Création nouvelle voie ZAE Petit Taillis	75 448.59
E9	61 925.54	01/01/2019	55 924.75	15 ans 1/06/2024	4.78	contrat MON262583 Création nouvelle voie ZAE Petit Taillis	45 851.37
E 11	842 000.00	01/12/2019	842 000.00	20 ans 01/11/2039	0.56	Contrat 5797162 Réhabilitation gymnase de villeneuve, Base de Canoé kayak et Numérique	802 100.48
E 12	33 333.00	01/12/2018	33 333.00	5 ans 15/12/2023	0%	CAF prêt à taux 0% sur subvention pour Création ALSH	20 001
			3 828 182.60				3 563 663.10

ANNUITES 2020

Numéro Emprunt	Montant Emprunté	Amortissements - capital	Intérêts	Annuité
E1	167 293.06	14 551.00	2 927.47	17 478.47
E2	45 876.22	3 602.33	891.13	4 493.46
E3	470 000.00	23 500.00	6 588.33	30 088.33
E4	840 000.00	42 000.00	0.00	42 000.00
E5	235 598.19	18 122.94	3 347.39	21 470.33
E6	610 978.14	30 548.92	8 431.74	38 980.66
E7	1 110 000.00	49 538.90	14 619.98	64 158.88
E8	113 251.68	19 350.53	4 257.79	23 608.32
E9	61 925.54	9 443.38	2 534.00	11 977.38
E11	842 000.00	39 899.52	4 631.52	44 531.04
E12	33 333.00	13 332.00	0.00	13 332.00
		263 889.52	48 229.35	312 118.87



Budget annexe CARP

Numéro de l'emprunt	Capital contracté	Date d'acquisition	Capital dû au 31/12/2019	Durée Date de Fin	Taux	Objet	Capital dû au 31/12/2020
E1	400 000.00	15/03/2013	248 096.07	15 ans 15/12/2027	4.77	Acquisition des locaux – bq caisse d'épargne	221 980.90
E2	350 000.00	15/03/2013	213 742.16	15 ans 18/12/2027	4.23	Acquisition des locaux – bq crédit agricole	190 790.03
E3	250 000.00	15/03/2013	129 166.57	15 ans 18/12/2027	3.99	Acquisition des locaux – bq crédit agricole- en fonction du livret A via CDC	112 499.89
			591 004.82				525 270.82.

ANNUITES 2020

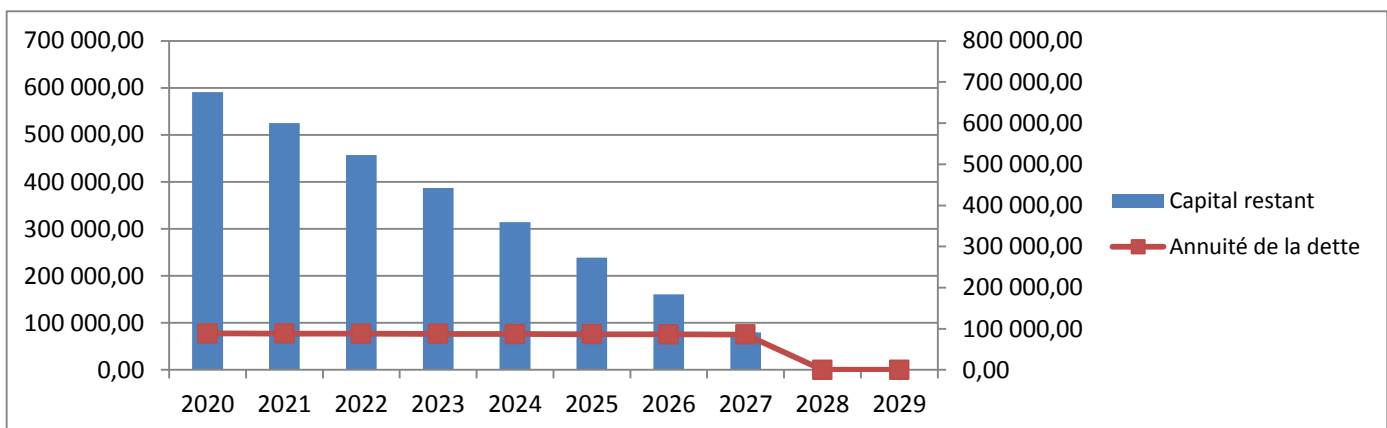
Numéro de l'emprunt	Montant Emprunté	Amortissements - capital	Intérêts	Annuité
E1	400 000.00	26 115.17	11 371.67	37 486.84
E2	350 000.00	22 952.15	8 680.41	31 632.56
E3	250 000.00	16 666.68	3 135.28	19 801.96
1 000 000.00		65 734.00	23 187.36	88 921.36

Montant des loyers perçus au titre de 2017 : 76 954.80 €

Montant des loyers perçus au titre de 2018 : 88 880.00 €

Montant des loyers perçus au titre de 2019 : 45 732.28 € (manque les loyers du SIANE)

Montant des loyers à percevoir au titre de 2020 : 62 590.00 € (avec reliquat loyers du Siane – nouvelle convention)

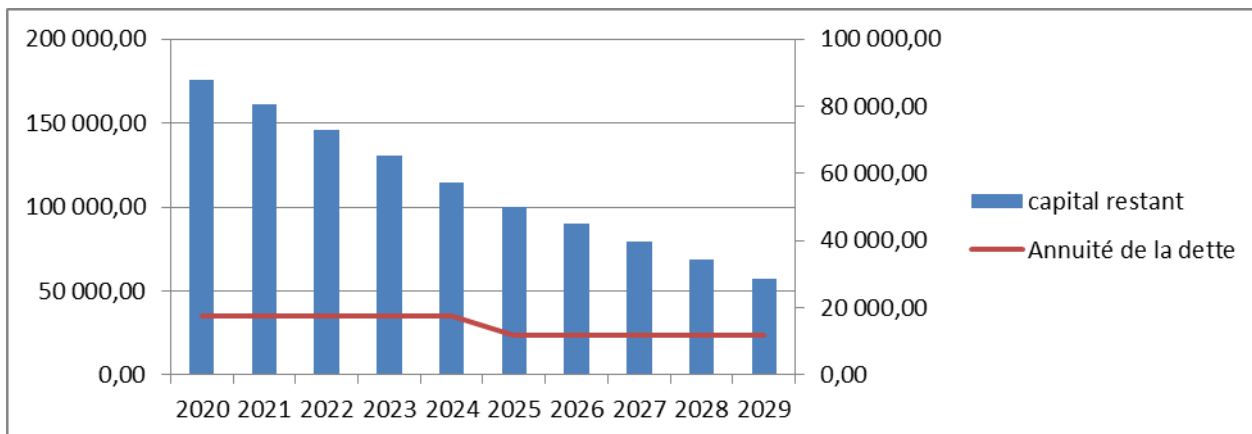


Budget annexe AEROSPHALTE

N° emprunt	Capital contracté	Date d'acquisition	Capital dû au 31/12/2019	Durée Date de Fin	Taux	Objet	Capital dû au 31/12/2020
E1	160 000.00	25/12/2018	150 428.61	15 ans 25/12/2033	1.52 %	Contrat 5662980	140 710.92
E2	48 884.67	05/12/2014	25 180.95	10 ans 05/12/2024	2.30 %	Contrat 172040	20 134.24
			175 609.56				160 845.16

ANNUITES 2020

Numéro de l'emprunt	Montant Emprunté	Amortissements - capital	Intérêts	Annuité
E1	160 000.00	9 717.69	2 231.31	11 949.00
E2	48 884.67	5 046.71	564.61	5 611.32
		14 764.40	2 795.92	17 560.32



Budget annexe ASSAINISSEMENT

N° emprunt	Capital contracté	Date d'acquisition	Capital dû au 31/12/2019	Durée Date de Fin	Taux	Objet	Capital dû au 31/12/2020
E10	500 000.00	01/12/2019	500 000.00	10 ans 01/11/2029	0.20	Contrat 5797183 Schéma directeur d'assainissement	450 448.69
		TOTAL	500 000.00				450 448.69

ANNUITES 2020

Numéro Emprunt	Montant Emprunté	Amortissements - capital	Intérêts	Annuité
E10	500 000.00	49 551.31	870.46	50 421.77

Ratio importants au 1^{er} janvier 2020 :

Capacité d'endettement à l'habitant : $3\,828\,182.60 / 26\,841 = 142.62 \text{ €/hab}$
(en 2019 : 117.71 €/hab, en 2018 : 117.88 €/habitant, en 2017 : 110 €/hab)

Encours de la dette au 1/01/n/RRF : = **0.49**
(en 2019 : 0.44, en 2018 : 0.46, en 2017 : 0.42)

Ce ratio exprime le poids de la dette en nombre d'années de recettes courantes, pour être bien il faut qu'il soit < à 1, ce qui est le cas pour la CC2M.

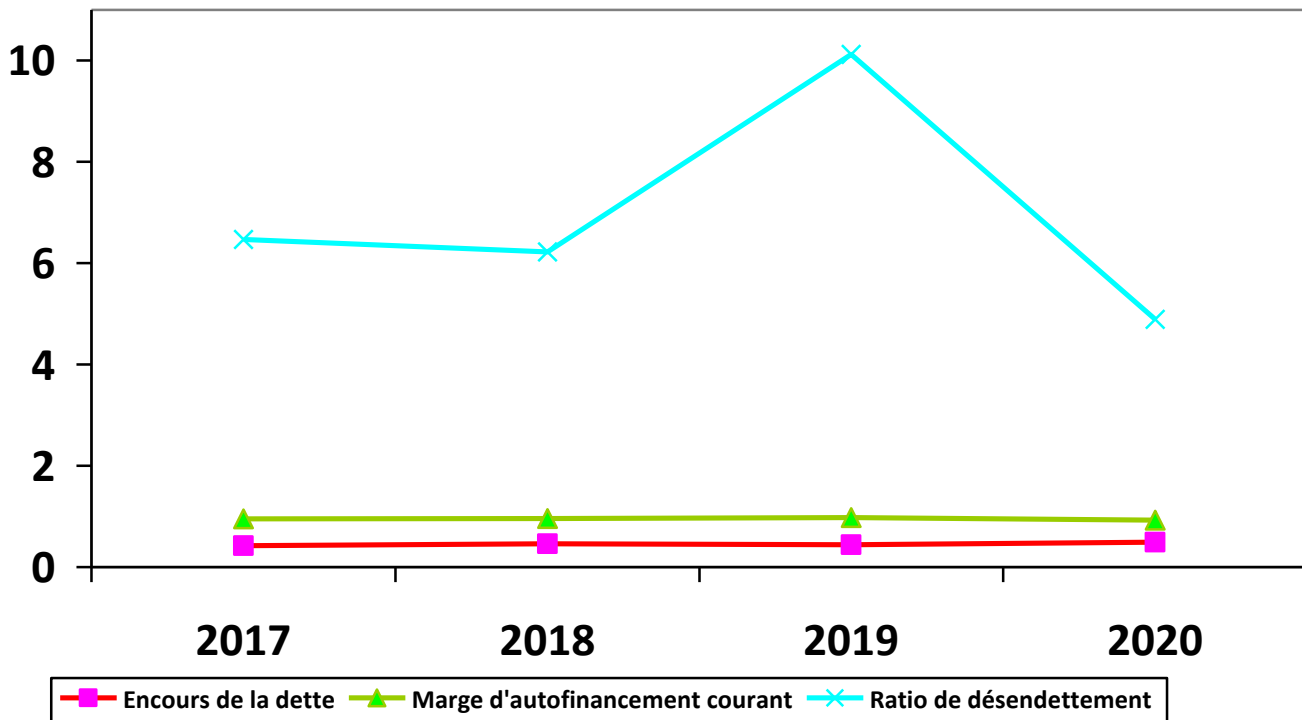
Epargne brute : Recettes Réelles de fonctionnement (RRF) - Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) - intérêt de la dette -
(appeler aussi Capacité d'Autofinancement Brut)
= $7\,828\,442.43 - 7\,002\,276.52 - 44\,244.15 = 781\,921.76 \text{ €}$
(en 2019 : 312 107.19, en 2018 : 478 897.90 €, en 2017 : 457 000€)

Ratio de désendettement : encours de la dette au 1/01/n/épargne brute : =
 $3\,828\,182.60 / 781\,921.76 = 4.89$ (en 2019 : 10.12, en 2018 : 6.22, en 2017 : 6.47)

Les critères d'appréciation indiquent qu'en dessous de 7-8, l'EPCI est en « zone verte » (bien), entre 8 et 12 « zone orange ».

Marge d'autofinancement courant (MAC) : (DRF+ remboursement de la dette en capital (compte 16)) / RRF =
 $(7\,002\,276.52 + 263\,889.52) / 7\,828\,442.43 = 0.93$ (en 2019 : 0.98, en 2018 : 0.96, en 2017 : 0.95)

Un résultat supérieur à 1 exprime que la charge de la dette n'est pas totalement financée par les recettes courantes. Un ratio inférieur à 1 est par conséquent plus positif.



RATIOS FINANCIERS transmis par la Trésorerie

	2018				PREVISIONNEL 2019			
	Montant en € par hab pour				Montant en € par hab pour			
	Montant en €	CC - 26817	Région	France entière	Montant en €	CC-26826	Région	France entière
ratio Produits des impôts locaux	4 921 460,00	184	243	270	4 970 206,42	185		
ratio Charges de fonctionnement réelles	3 635 807,00	136	245	292	4 225 757	158		
ratio Charges du personnel	1 796 578	67	62	114	2 285 939	85		
CAF - Capacité d'Autofinancement Brute	380 607,00	14	41	54	781 921	29		
Encours de la dette au 31 12	2 971 482,00	111	131	191	3 828 182.60	142		

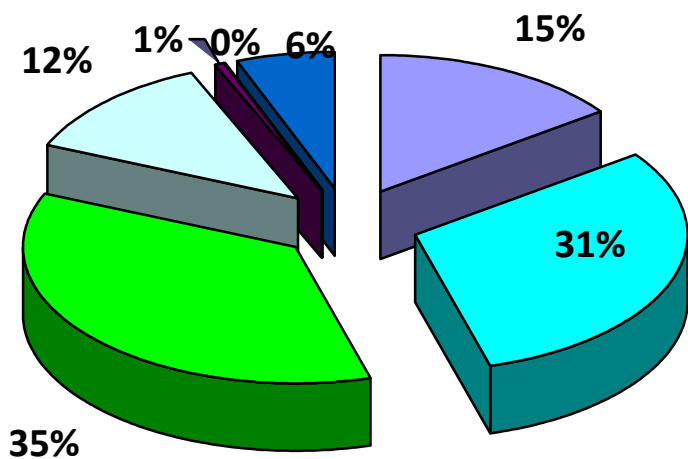
BUDGET PRINCIPAL Section de Fonctionnement

Chapitre	Dépenses			Chapitre	Recettes		
	Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	% 2020		Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	% 2020
011 Charges à caractères Générales	1 128 251.39	1 517 765.98	16.08	002 Excédent Fonct	0	600 363.75	6.36
012 Charges du Personnel	2 285 939.24	3 229 865.00	34.23	70- Ventes de produits – prestations de services (ems-halte garderie...) Agents des OM + agent de prévention	397 787.32	537 339.00	5.69
014 – Attrib Compensations	2 675 764.71	2 675 764.71	28.36	73 – Impôts et taxes	5 172 155.04	5 481 424.84	58.13
022 – Dépenses Imprévues	0.00	60 000.00	0.64	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 378.96	95 000.00	1.00
023 – virt section invest	0.00	312 520.00	3.34	74. -Dotations, subventions, participations	2 169 267.42	2 456 955.57	26.04
65 -Autres Charges de Gestions Courantes	912 275.38	1 009 310.00	10.70	75. Autres Produits et gestion courante.(loyers espace formation Rebais, pôle santé)	10 762.66	30 000.00	0.32
66 - Charges financières	44 244.15	51 279.29	0.54	77 – Produits exceptionnelles (remboursement assurances)	29 380.32	12 000.00	0.12
67 – Charges exceptionnelles (pénalités retards- pv)	45.80	50.00	0	013 – Atténuation de charges (remboursement salaires agents/maladie)	49 089.67	0.00	0%
042 - Amortissements (alimente la recette d'investissement)	435 769.27	577 600.00	6.11	Besoin correspondant à une hausse de la fiscalité de 6%		221 071.82	2.34
TOTAL Dépenses	7 482 289.94	9 434 154.98	100%	TOTAL Recettes	7 898 821.39	9 434 154.98	100%

Constat : A ce jour, le budget de fonctionnement n'est pas équilibré, la commission des finances et Monsieur le Vice-Président propose la piste suivantes :

- Compenser par la hausse de la fiscalité à hauteur de 6%.

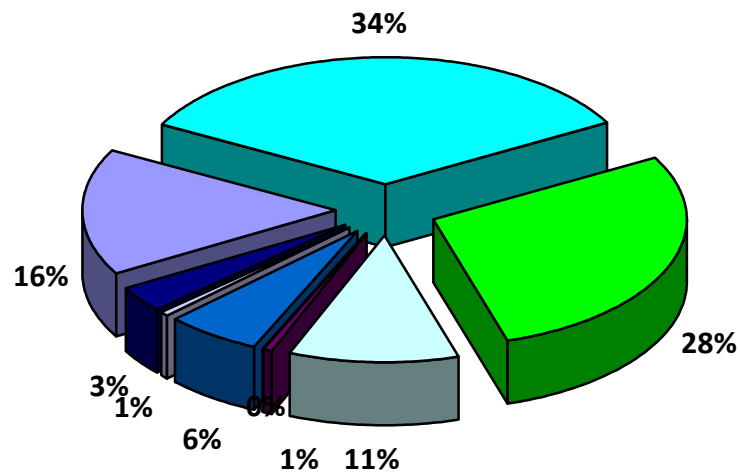
Dépenses de fonctionnement réalisé 2019



- 011 charges à caractères générales
- 012 charges du personnel
- 014 attributions de compensations
- 65 - autres charges de gestions courantes
- 66 Charges financières
- 67 Charges exceptionnelles
- 042 Amortissements biens

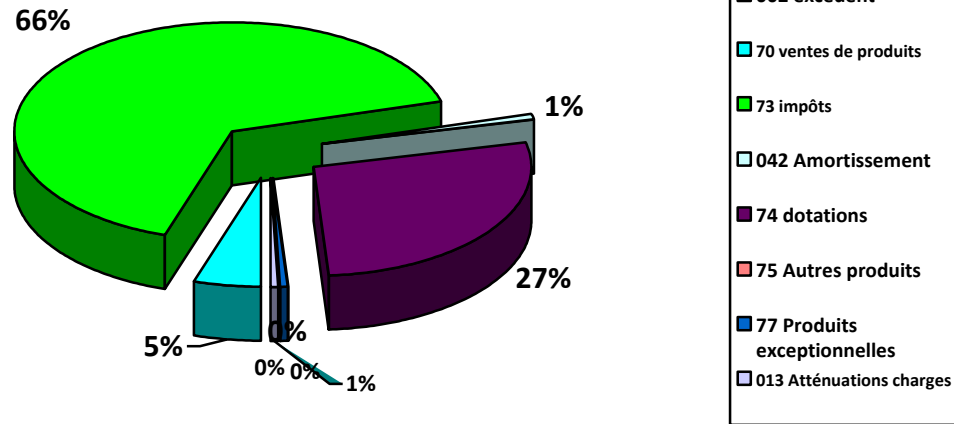


Dépenses de fonctionnement Projection 2020



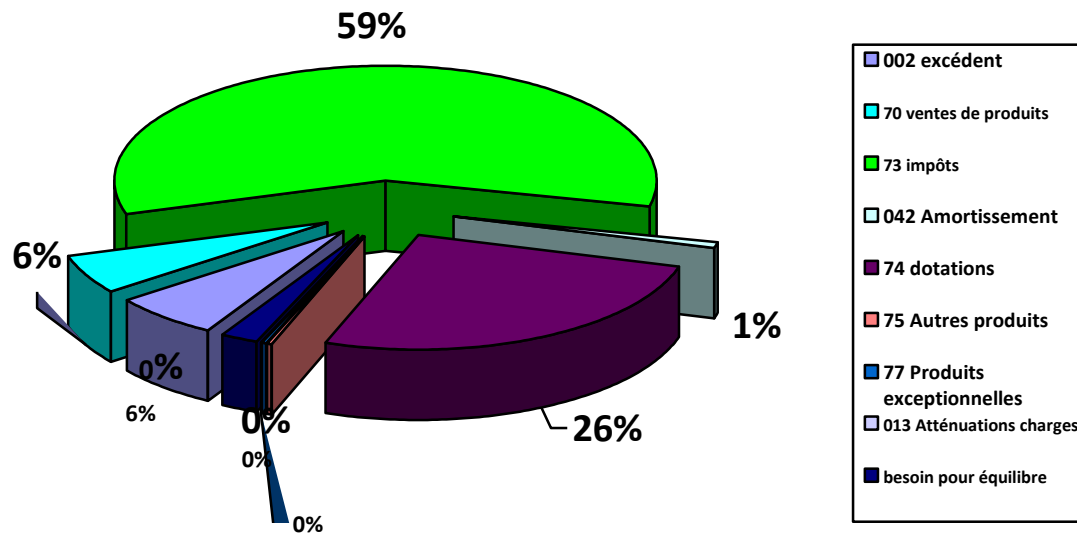
- 011 charges à caractères générales
- 012 charges du personnel
- 014 attributions de compensations
- 65 - autres charges de gestions courantes
- 66 Charges financières
- 67 Charges exceptionnelles
- 042 Amortissements biens
- 022 Dépenses imprévues
- 023 Virement investissement

Recettes de fonctionnement réalisé 2019



← 26

Recettes de fonctionnement Projection 2020



Subventions et Participations

		2020	2019	
N° imputation	Destinataire	Proposition de la commission Validation du Bureau	Vote au budget	Observations
Participations obligatoires				
65541				
	CA Pays de Coulommiers	42 000,00	39 000,00	Fonct aire de gds passage + 3 reliquats 2017 à 2019
	Sivu Gendarmerie	100 000,00	108 459,00	Clect : 88 304 €
	Synd Ces de Rebais	40 000,00	35 111,00	Clect : 26 250 €
	SIBAGM		94 127,18	
	Smage		41 558,00	
	Synd Aval Petit Morin		11250	Communes de Verdelot à St Cyr sur Morin
	Synd Amont Petit Morin	215 000,00	6000	Communes de Montdauphin, Montenils et Montolivet
	CGAVM		850,00	Contrat d'action Global PM (Aisnes) Montdauphin
	Total du 65541	397 000,00	335 505,18	
6558				
	Seine et Marne Numérique	29 196,50	26 021,00	
	SDESM	1 341,30	1 341,30	Groupement commande électricité
	Initiative Nord Seine et Marne	5 282,20	5 268,40	
	Total 6558	35 820,00	32 630,70	

		2020	2019	
N° imputation	Destinataire	Proposition de la commission Validation du Bureau	Vote au budget	Observations
Subventions de fonctionnement versées aux associations				
6574				
	Action touristique	177 000,00	182 547,00	
	Action Sociale	4 350,00	4 770,00	
	Action Culturelle et patrimoniale	86 410,00	59 055,00	Ouverture de nouveaux sites par l'école de musique
	Action Sportive	28 830,00	19 760,00	
	Action Petite Enfance	120 000,00	75 500,00	Alsh LFG + St Cyr
	Action développement locale			
Total 6574		416 590,00	341 632,00	

BUDGET PRINCIPAL – Section d’Investissement PROGRAMMATION 2020

A – Autorisation de Programme/ Crédits de Paiement

a- Qu’est ce qu’une Autorisation de Programme/Crédit de Paiement (AP/CP) ?

Les AP/CP permettent de définir la programmation pluriannuelle d’un projet et d’inscrire au budget uniquement les besoins de paiement ou de recettes de l’année.

Cette programmation est modifiable par délibération dans le temps, au fur et à mesure et en fonction de l’avancée du projet.

b- AP/CP Élaboration du PLUi

Opération n°450 - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	Autorisation de programme		Crédits de Paiement					
	HT	TTC	2018 réalisé	2019 réalisé	2020	2021	2022	2023
Elaboration du PLUi (imputation 202)	264 040,00	316 848,00	-	4 800,00	128 550,00	26 946,00	45 204,00	54 360,00
Parution (imputation 2033)	17 659,09	21 190,91	1 190,91	2 433,60	-	-		
Honoraires du commissaires enquêteurs (Imputation 6226)	12 000,00	14 400,00	-	-	20 000,00	-	-	14 400,00
frais d'études (imputation 2031)		-		1 680,00				
Total des dépenses	293 699,09	352 438,91	1 190,91	8 913,60	148 550,00	26 946,00	45 204,00	68 760,00
Subvention								
Etat - DGD (imputation 746)	168 000,00	168 000,00	-	171 000,00	84 000,00			84 000,00
Club Plui	7 000,00	7 000,00		-		7 000,00		
Région (50 % de la prestation sauf sur la réalisation du document)	50 000,00	50 000,00		-	-	-	-	-
Fonds Propres	68 699,09	127 438,91	1 190,91	-	64 550,00	19 946,00	45 204,00	- 15 240,00
Total des recettes	293 699,09	352 438,91	1190,91	171 000,00	148 550,00	26 946,00	45 204,00	68 760,00

c- AP/CP Extension de la base de Canoé Kayak de Verdeltot

30

Opération n°130 Extension de la base de canoé Kayak	Autorisation de programme		Crédits de Paiement			
	HT	TTC	2018	2019	2020	2021
Maitrise d'œuvre - Cabinet Mikaelian	58 500,00	70 200,00		25 008,00	45 192,00	
Acquisition du Terrain et de la maison	300 000,00	360 000,00	295 000,00	4 451,47		
Travaux	724 479,11	869 374,93		-	869 374,93	
sps + contrôle	4 166,67	5 000,00		-	5 000,00	
Etude de sol	2 500,00	3 000,00		-	3 000,00	
Géomètre	4 166,67	5 000,00		-	5 000,00	
Missions complémentaires	3 225,00	3 870,00		-	3 870,00	
Parution	2 000,00	2 400,00		511,28	-	
bornage	3 225,00	3 870,00		4 440,00	-	
Total des dépenses	1 102 262,45	1 322 714,94	295 000,00	34 410,75	931 436,93	-
Subvention :						
CLAIR (40%) de 724 558.34€ HT	289 823,34	289 823,34		-	289 823,34	
Contrat régional-	-	0.00				
Fonds régional enveloppe DDT (51 %) de 650 000€ HT soit (32% du total)	330 000,00	330 000,00		0.00	330 000,00	
FCTVA	-	216 978,16			216 978,16	
Vente de la maison	220 000,00	220 000,00			220 000,00	
Emprunt (si besoin : €) (15%)	127 142,00	127 142,00	0.00	127 142,00		
Fonds Propres (20%)	135 297,11	138 771,44	295 000,00		204 635,43	
Total des recettes	1 102 262,45	1 322 714,94	295 000,00	127 142,00	931 436,93	-

d- AP/CP Réhabilitation du gymnase des Creusottes

31

Opération n°140 Réhabilitation Gymnase des Creusottes	Autorisation de programme		Crédits de Paiement			
	HT	TTC	2018 et antérieur	2019	2020	2021
Maitrise d'œuvre B&N Architectes et Atelux	119 383,00	143 259,60	50 665,83	52 458,19	61 729,18	
Plans topographique Cogera	1 664,43	1 997,32	1 997,32	0.00	-	
Contrôle Amiante AB diagnostic	1 300,00	1 560,00	1 560,00	0.00	-	
Etude de sols Géoexperts	3 052,00	3 662,40	3 662,40	0.00	-	
AMO Energies Durables - Energies Durables	4 000,00	4 800,00	4 800,00	0.00	-	
Travaux	1 509 795,00	1 811 754,00	-	221 490,56	1 589 813,44	
sps + contrôle+divers - Qualiconsult	12 876,00	15 451,20	2 857,32	-	12 593,88	
Parution	2 000,00	2 400,00	0.00	442,27	-	
Remboursement ligne trésorerie						
Total des dépenses	1 654 070,43 €	1 984 884,52 €	65 542,87 €	274 391,02 €	1 664 136,50 €	0,00 €
Subvention :						
Conseil Régional - (±10 % du montant HT des travaux notifié)	100 000,00	100 000,00		-	100 000,00	
Contrat de ruralité – SFIL 2019 (31% de 200 000€ HT de travaux)	61 460,00	61 460,00		-	61 460,00	
Contrat de ruralité – SFIL 2020(en cours de notification – 30 % de 1 089 795 € HT de travaux)	330 000,00	330 000,00		0.00	330 000,00	
Conseil Général (14% du HT des travaux)	185 000,00	185 000,00		-	185 000,00	
FCTVA		325 600,46			325 600,46	-
Emprunt	514 883,00	514 883,00		514 883,00		
Fonds Propres (20 % du HT)	462 727,43	652 941,06	65 542,87		662 076,04 €	0.00
Total des recettes	1 654 070,43	1 984 884,52	65 542,87	514 883,00	1 664 136,50	-

e- AP/CP mise en conformité du bâtiment OTI de la Ferté Gaucher

32

Opération n°470 mise en conformité Bâtiment OTI	Autorisation de programme		Crédits de Paiement				
	HT	TTC	2018	2019	2020	2021	2022
Véranda changement de la porte	6 000,40	7 200,48	7 200,48	0.00			
Films protections solaires véranda	12 232,94	14 679,53	14 679,53	0.00			
Travaux électrique	1 666,67	2 000,00	-	-	2 000,00		
Armoire de rangement	2 833,33	3 400,00	-	2 615,52			
Travaux suite diagnostic : dont Accessibilité handicapé : 1 700.00 Incendie : 9 700.00 Solidité : 14 125.00	29 166,67	35 000,00	-	-	17 500,00	17 500,00	
Clim réversible	4 288,07	5 145,68	5 145,68	0.00			
Total des dépenses	56 188,08	67 425,70	27 025,69	2 615,52	19 500,00	17 500,00	-
Attribution compensation LFG		25 525,00	1 276,25	1 276,25	1 276,25	1 276,25	
Fonds Propres CC2M		41 900,70	25 749,44	1 339,27	18 223,75	16 223,75	-
Total des recettes		67 425,70	27 025,69	2 615,52	19 500,00	17 500,00	-

Synthèse des AP/CP 2020

Numéro de l'opération	Intitulé de l'opération	Montant TTC de l'opération	Montant engagé au titre de 2020	Subventions/fctva estimées au titre de 2020	Reste à Charge
450	PLUi	352 438.91	148 550.00	0.00	64 550.00
130	Extension de la base de canoé Kayak	1 322 714.94	931 436.93	726 801.50	204 635.43
140	Réhabilitation Gymnase de Villeneuve sur Bellot	1 984 884.52	1 664 136.50	1 002 060.46	662 076.04
470	Mise en conformité du Bâtiment de l'OTI à la Ferté Gaucher	67 425.70	19 500.00		19 500.00
TOTAL DES CP 2020		3 727 464.07	2 763 623.43	1 728 861.96	950 761.47

B – Projets en phase d'études

33

Numéro de l'opération	Intitulé de l'opération	Montant TTC de l'opération	Montant engagé au titre de 2020	Subventions estimées au titre de 2020	Reste à Charge
500	Tiers Lieux (étude + aménagement)	20 000.00	20 000.00	0.00	20 000.00
TOTAL des projets en phase d'études		20 000.00	20 000.00	0.00	20 000.00

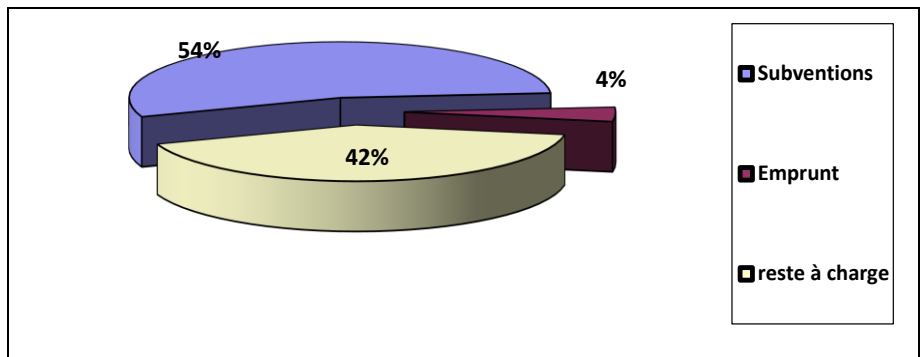
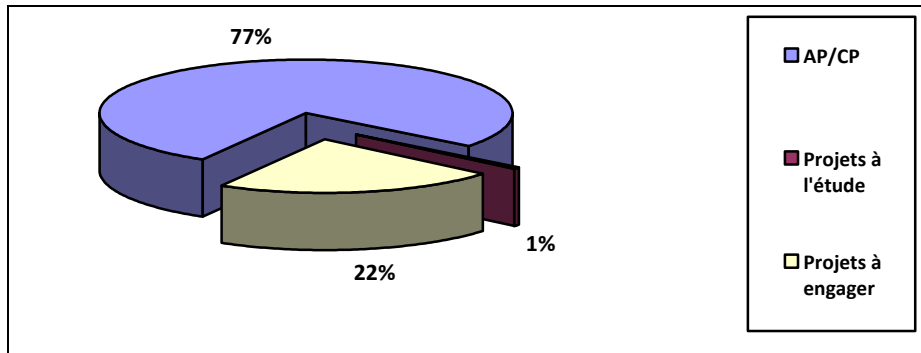
C – Projets à engager (dont actions récurrentes tels que logiciels, parc informatique...)

34

Numéro de l'opération	Intitulé de l'opération	Montant TTC de l'opération	Montant engagé au titre de 2020	Subventions estimées au titre de 2020	Reste à Charge
OPNI	Acquisition défibrillateurs	10 000.00	10 000.00	0.00	10 000.00
OPNI	Renouvellement Parc informatique	15 000.00	15 000.00	0.00	15 000.00
OPNI	Logiciels services RH et Financiers, lecture publique	21 500.00	21 500.00	0.00	21 500.00
220	Numérique (emprunt contractualisé en 2019)	155 000.00	155 000.00	0.00	Emprunt
OPNI	Subvention Equipement OTI	50 000.00	50 000.00	0.00	50 000.00
OPNI	2 ^{ème} véhicule Transports de Seniors+ subvention des 2 véhicules	42 000.00	42 000.00	43 559.92	0.00
460	MSAP –Aménagement	10 000.00	10 000.00	0.00	10 000.00
OPNI	Ecole de Musiques	7 000.00	7 000.00	0.00	7 000.00
OPNI	Acquisition nouveau matériel informatique	3 000.00	3 000.00	0.00	3 000.00
OPNI	Service Technique	5 000.00	5 000.00	0.00	5 000.00
410	Réserves Incendies	110 741.40	110 741.40	73 827.60	36 913.80
400	Pôle Santé –fibre optique	3 000.00	3 000.00	0.00	3 000.00
420	Maison du gardien-complexe Petit Frère	25 000.00	25 000.00	0.00	25 000.00
420	Complexe la Payenne	37 000.00	37 000.00	0.00	37 000.00
420	Stade de Rebais – Eclairage	19 000.00	19 000.00	0.00	19 000.00
390	Bâtiment ALSH lfg –film solaire + fibre optique	8 000.00	8 000.00	0.00	8 000.00
OPNI	Bâtiment administratif – fibre optique	4 000.00	4 000.00	0.00	4 000.00
300	Circuit VTC	0.00	0.00	16 466.00	0.00
310	Pont de Jouy	0.00	0.00	304 763.20	0.00
480	PLU	87 570.20	87 570.20	0.00	87 570.20
440	Communication – signalétiques des bâtiments	30 000.00	30 000.00	0.00	30 000.00
OPNI	Service des sports (matériels, tourniquets entrées Piscine...)	15 000.00	15 000.00	0.00	15 000.00
490	Piscine de Bellot (Cuve de traitement des eaux chlorées)	98 880.00	98 880.00	37 850.00	61 030.00
490	Piscine de Bellot (Renforcement de la berge + étude géotechnique)	50 000.00	50 000.00	0.00	50 000.00
TOTAL des projets à engager		806 691.60	806 691.60	476 466.72	498 014.00

Synthèse des Projets 2020

Projets	Montant engagé au titre de 2020	Subventions/fctva estimés au titre de 2020	Reste à Charge
AP/CP	2 763 623,43	1 728 861,96	950 761,47
Projets à l'étude	20 000,00	0,00	20 000,00
Projets à engager	806 691.60	476 466.72	498 014.00
TOTAL	3 590 315.03	2 205 328.68	1 468 765.47



Budget d'investissement : Réalisé 2019 – Projection 2020

36

Chapitre	Dépenses		Chapitre	Recettes	
	Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020 (proposition +RAR)		Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020 (proposition + RAR)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement			001 Solde d'exécution de la section d'investissement		356 765.12
16 Emprunts et dettes assimilées	210 012.52	263 889.52	021- Virement de la section de fonctionnement	0.00	312 520.00
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	70 378.96	95 000.00	024 – Produits de cessions d'immobilisations	0.00	220 000.00
20 – Immobilisations incorporelles	424 993.30	387 135.26	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	435 769.27	577 600.00
204– Subventions d'équipement versées	203 377.90	205 000.00	10.-Dotations, fonds divers et réserves	1 062 308.00	1 300 000.00
21-Immobilisations corporelles	927 819.67	670 260.44	13- Subventions d'investissement	1 214 917.49	1 132 849.12
23- Immobilisations en cours	228 854.70	2 476 058.37	16 – Emprunts et dettes assimilées	1 376 512.77	0.00
27 – Autres immobilisations financières	1 230.00		20 – Immobilisations incorporelles	63 591.86	0.00
21 –immobilisation corporelles Mandatement des écritures du pôle santé en HT		988 046.75	21 Immobilisations corporelles - reprise des écritures pôle santé TTC	645 394.15	1 185 656.10
TOTAL Dépenses	2 066 667.05	5 085 390.34	TOTAL Recettes	4 798 493.54	5 085 390.34

Budgets Annexes

Budget SPANC

Dépenses	45811 Doue	45812 Montolivet	45813 St Barthélémy	45814 St Cyr	45815 BE	45816 Travaux Groupés 2013	45817 Travaux Groupés 2016	Total
	0.00	72 990.00	0.00	9 241.08	21 933.59	0.00	65 000.00	169 164.67
Déficit 2019								394 278.01
								563 442.68

Recettes	45821 Doue	45822 Montoliv et	45823 St Barthélémy	45824 St Cyr	45825 BE	45826 Travaux Groupés 2013	45827 Travaux Groupés 2016	Total
	70 000.00	0.00	0.00	0	34 148.00	246 889.00	212 405.68	563 442.68

Le 11ème programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ne subventionnant plus suffisamment les travaux de réhabilitation des assainissements individuels (0% sauf pour les communes de Leudon en Brie, St Léger, St Germain sous Doue, Hondevilliers et Orly sur Morin identifiées comme ayant un grand nombre d'installations polluées), toutefois, il n'est pas proposé d'inscrire une nouvelle programmation.

Budget CARP

Aucune dépense d'investissement n'est prévue à ce jour.

Il sera porté à l'ordre du jour du conseil communautaire, la reprise d'une partie de l'excédent d'investissement en faveur de la section de fonctionnement, le solde permettra d'honorer le remboursement de l'emprunt.

Section de Fonctionnement

Dépenses				Recettes			
	Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%		Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%
002 – report deficit		37 824.61	18.15				
011- Charges à caractère Général	50 621.84	57 004.00	27.30	002-Report excédent	0.00	0.00	0.00
012- Charges du Personnel	0.00	0.00	0.00	013-Atténuations des charges	0.00	0.00	0.00
022-Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00	73-Fiscalité	0.00	0.00	0.00
023- Virt section investissement	0.00	0.00	0.00	74-Dotations, participations	0.00	0.00	0.00
65-Autres charges de gestion courantes	0.00	100.00	0.05	75-Autres produits de gestion courante	45 452.28	62 587.92	29.66
66-Gestion Financières	23 519.51	23 487.36	11.26	042- Amortissements	10 788.00	17 701.00	8.39
67- Charges exceptionnelles	0.00	300.00	0.14	77-Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00
042-Dotation amortissement	91 351.32	90 075.93	43.15	Besoin pour équilibre		128 502.98	61.95
Total	165 492.67	208 791.90	100	Total	56 240.28	208 391.90	100

Section d'Investissement

Dépenses				Recettes			
	Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%		Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%
Réaffectation section fonctionnement		128 502.98	56.93	001-Excédent d'investissement		135 625.56	60.10
16- emprunts	63 578.87	65 734.00	29.12	10-Dotations et fonds divers (fctva)	0.00		
21-Immobilisation corporelles	24 061.34	13 763.51	6.09	13-Subvention	138 258.00	0.00	0.00
040- reprise sur subvention	10 788.00	17 701.00	7.84	040-Amortissement	91 351.32	90 075.93	39.90
Total	98 428.21	225 701.49	100	Total	229 609.32	225 701.49	100

Budget Ordures Ménagères

En l'absence d'avis de la commission des Ordures Ménagères (composée des 6 communes gérées en régie) il est proposé de reconduire les dépenses d'investissement programmées et non réalisées de 2019 comme suit :

Désignation	Dépenses Prévisionnelles
Composteurs (22€/unité)	10 000.00
véhicule ampliroll avec 2 bennes pour la collecte des déchets verts (broyage) et mutualiser pour la tonte des stades	111 600.00
changement et les nouvelles acquisitions de colonnes à verres et de colonnes amovibles pour les salles des fêtes	36 000.00
conteneurs pour les contribuables	20 000.00
TOTAL	177 600.00

Section de Fonctionnement

Dépenses				Recettes			
	Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%		Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%
011- Charges à caractère Général	279 062.81	363 150.00	8.38	002-Report excédent		850 605.72	19.63
012- Charges du Personnel	251 875.75	270 700.00	6.23	013-Atténuations des charges	3 141.80	0.00	
022-Dépenses imprévues	0.00	10 000.00	0.23	73-Fiscalité	3 589 522.00	3 462 910.00	79.91
023- Virt section investissement	0.00	10 000.00	0.23	74-Dotations, participations	58 303.19	20 000.00	0.46
65-Autres charges de gestion courantes	3 327 390.37	3 628 860.27	83.74	75-Autres produits de gestion courante			
66-Gestion Financières		1 000.00	0.02				
042-Dotation amortissement	44 608.40	49 805.45	1.15	77-Produits exceptionnels	927.09		
Total	3 902 937.33	4 333 515.72	100	Total	3 651 939.08	4 333 515.72	100

Section d'Investissement

Dépenses				Recettes			
	Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%		Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%
				001-Excédent d'investissement		41 526.71	22.94
				10-Dotations et fonds divers (fctva)	191 872.79		
21-Immobilisation corporelles	35 335.76	181 032.16	100	13-Subvention		79 700.00	44.02
				040-Amortissement	44 608.40	49 805.45	27.51
Total	35 335.76	181 032.16	100	Total	236 481.19	181 032.16	100

Budget AEROSPHALTE

40

Dépenses				Recettes			
	Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%		Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%
002 – report déficit		0.00	0.00	002-Report excédent	0.00	6 729.48	3.35
011- Charges à caractère Général	77 774.12	159 649.18	79.69				
012- Charges du Personnel	0.00	30 000.00	14.97	013-Atténuations des charges	0.00	0.00	0.00
022-Dépenses imprévues	0.00	1 000.00	0.52	70- Dotations	0.00	54 500.00	27.20
023- Virt section investissement	0.00	0.00	0.00	73-Fiscalité	0.00	0.00	0.00
65-Autres charges de gestion courantes	0.00	0.00	0.00	74-Dotations, participations	921.00	29 921.00	14.93
66-Gestion Financières	3 009.34	2 785.07	1.39	75-Autres produits de gestion courante	93 502.27	104 502.27	52.16
67- Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	042- Amortissements sub	0.00	4 691.83	2.34
042-Dotation amortissement	6 910.33	6 910.33	3.45	77-Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00
Total	87 693.79	200 344.58	100	Total	94 423.27	200 344.58	100

Section d'Investissement

Dépenses				Recettes			
	Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%		Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%
001- Déficit investissement	0.00	0.00		001-Excédent d'investissement	0.00	86 295.20	92.59
16- emprunts	14 503.69	14 764.40	15.84	10-Dotations et fonds divers (fctva)	0.00		
020 – Dépenses imprévues	0.00	1 000.00	1.07	13-Subvention	93 888.56	0.00	0.00
21-Immobilisation corporelles	0.00	72 749.30	78.05	040-Amortissement	6 910.33	6 910.33	7.41
23 – Immobilisation en cours	0.00						
040- reprise sur subvention	0.00	4 691.83	5.04				
Total	14 503.69	93 205.53	100	Total	100 798.89	93 205.53	100

Budget ASSAINISSEMENT

a- AP/CP Etude de gouvernance et Schéma Directeur d'Assainissement

Opération n°430 - Schéma Directeur d'Assainissement	Autorisation de programme		Crédits de Paiement				
	HT	TTC	2018 réalisé	2019	2020	2021	2022
ICAPE – Partie 1 Caractéristiques et contenu de l'étude	150 275,00	180 330,00	-	120 356,73	59 973,27		
ICAPE – Partie 2 Accompagnement dans la mise en œuvre du transfert de compétence	36 600,00	43 920,00	-	-	43 920,00	-	
ICAPE – Partie 3 AMO schéma directeur d'assainissement – Avenant en cours	75 300,00	90 360,00	-	-	30 120,00	30 120,00	15 060,00
HYDRA SETEC – Bureau d'étude SDA	1 586 015,00	1 903 218,00		140 007,60	587 740,00	587 740,00	587 730,40
Total des dépenses	1 848 190,00	2 217 828,00	-	260 364,33	721 753,27	617 860,00	602 790,40
Subvention							
AESN – 55 % Partie 1	82 651,25	82 651,25	-	49 648,00	33 003,25		
AESN – 70 % Partie 2	25 620,00	25 620,00		-	25 620,00		
AESN – 70 % SDA	1 110 210,50	1 110 210,50		-	370 070,00	370 070,00	370 070,50
Département – 25 % Partie 1	37 658,75	37 658,75		-	37 658,75		
Département – 10 % Partie 2	3 660,00	3 660,00		-	3 660,00		
Département – 10 % Partie 3 (19225.00)	1 922,50	1 922,50			1 922,50		
Département – 10 % SDA	158 601,50	158 601,50		-	52 867,00	52 867,00	52 867,50
FCTVA – pas éligible étude sans travaux	-	-					
Emprunt				500 000,00			
Fonds Propres	427 865,50	797 503,50	-	-	196 951,77	194 923,00	179 852,40
Total des recettes	1 848 190,00	2 217 828,00	0,00	549 648,00	721 753,27	617 860,00	602 790,40

NON SOUMIS AU VOTE – DONNEES INCOMPLETES

Section de Fonctionnement

Dépenses				Recettes			
	Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%		Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%
002 – report déficit							
011- Charges à caractère Général				002-Report excédent			
012- Charges du Personnel				013-Atténuations des charges			
022-Dépenses imprévues				70- Dotations			
023- Virt section investissement				73-Fiscalité			
65-Autres charges de gestion courantes				74-Dotations, participations			
66-Gestion Financières		870.46		75-Autres produits de gestion courante			
67- Charges exceptionnelles				042- Amortissements sub			
042-Dotation amortissement				77-Produits exceptionnels			
Total		870.46	100	Total			100

Section d'Investissement

Dépenses				Recettes			
	Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%		Réalisé Prévisionnel 2019	Projection 2020	%
001- Déficit investissement				001-Excédent d'investissement			
16- emprunts		49 551.31		10-Dotations et fonds divers (fctva)			
020 – Dépenses imprévues				13-Subventions		524 801.50	
20- Immobilisations incorporelles		721 753.27					
21-Immobilisation corporelles				040-Amortissement			
23 – Immobilisation en cours							
040- reprise sur subvention							
Total		771 304.58	100	Total		524 801.50	100

Budgets consolidés

Prévisionnel des réalisés 2019

Budget	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement		Résultats des 2 sections (R-D)
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Budget Principal	7 482 289.94	7 898 821.39	2 066 667.05	4 798 493.54	3 148 357.94
Budget Annexe SPANC	0.00		198 987.79	336 230.47	137 242.68
Budget Annexe CARP (Centre d'activité du Rond Point)	165 492.67	56 240.28	98 428.21	229 609.32	21 928.72
Budget Annexe Ordures Ménagères	3 902 937.33	3 651 939.08	35 335.76	236 481.19	- 49 852.82
Budget Annexe Aérosphalte	87 693.79	94 423 27	14 503.69	100 798.89	93 024.68
Budget Annexe Assainissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 BUDGETS CONSOLIDES	11 638 413.73	11 701 424.02	2 413 922.50	5 701 613.41	3 350 701.20

Projection 2020

Budget	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Total des 2 sections
Budget Principal	9 434 154.98	5 085 390.34	14 519 545.32
Budget Annexe SPANC	0.00	564 443.18	564 443.18
Budget Annexe CARP (Centre d'activité du Rond Point)	208 791.90	225 701.49	434 493.39
Budget Annexe Ordures Ménagères	4 333 515.72	181 032.16	4 514 547.88
Budget Annexe Aérosphalte	200 344.58	93 205.53	293 550.11
Budget Annexe Assainissement			
6 BUDGETS CONSOLIDES	14 176 807.18	6 149 772.70	20 326 579.88